

# Vivre en Angola

Le site des expatriés francophones en Angola

## Travailler

### Travail du conjoint



Pour le travail des conjoints en Angola, cela peut être compliqué.

En effet, l'état angolais met en place **une politique d'angolanisation**, c'est-à-dire qu'il donne la priorité à compétences égales au recrutement d'un angolais.

Par ailleurs, **l'obtention d'un visa de travail est difficile et la maîtrise du portugais obligatoire.**

Néanmoins, il existe quelques possibilités de travailler dans des domaines bien définis (**l'enseignement** notamment) et de plus en plus de couples expatriés travaillent tous les deux.